



1188 Gimel, le 17 novembre 2020

CONSEIL COMMUNAL
GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No. 03-2020
présenté au Conseil Communal
en sa séance du 29 octobre 2020

« Budget 2021 » de la Commune de Gimel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La Commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
MESSIEUX Cyril
PASCHE Jean-Marie
PICHON Stéphane
EGLI Daniel
BOILLAT Nicolas
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie à trois reprises soit :

- le 2 novembre 2020 pour l'étude du budget et l'élaboration des questions pour la Municipalité,
- le 10 novembre 2020 en présence de Mme Sylvie Judas, syndique, M. Philippe Rezzonico, municipal et Mme Pascale Ducret, boursière, que nous remercions chaleureusement pour leur collaboration,
- le 17 novembre 2020 pour l'élaboration du présent rapport.

Observations

La commission relève :

- La planification de travaux d'entretien dans nos bâtiments communaux répondant déjà dans le sens de la motion CoGes-CoFin
- Les amortissements définitifs des bâtiments de l'Hôtel de l'Union, de la bibliothèque et de la cantine
- Des augmentations systématiques des postes dictés par l'Etat (Police, AJEMA) Pour cette dernière, elle est très importante (+36%)
- Un amortissement du patrimoine administratif de SFr. 947'400
- Des attributions à des fonds spéciaux pour l'équilibre financier (Eau, déchetterie, etc...) pour un montant de SFr. 116'876
- Un retour positif pour notre commune de la péréquation intercommunale pour un montant de SFr. 317'614
- Une tendance à l'augmentation des charges liées au personnel communal

Commentaires

La commission est consciente que la Municipalité a fait d'importants investissements ces dix dernières années pour le développement de notre commune. Une nouvelle ère va démarrer : celle de l'entretien de notre patrimoine et celle d'investissements plus limités.

Ce budget prudent, comme ceux de la majorité des communes de notre canton est fait d'incertitudes liées à nos recettes fiscales. Quelle sera en effet la situation en 2021 sur le front de la pandémie, du chômage, des RHT et de l'économie en général ?

Le système actuel de péréquation arrive à son terme et les nouvelles dispositions canton-commune sont sur la table des négociations, ce qui renforce le doute dans l'avenir, sur les répartitions financières et les charges pour les communes.

Au chapitre du solde disponible pour investissements, la CoFin relève que la marge d'autofinancement est négative.

Conclusions

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le budget 2021 tel que présenté qui boucle avec un déficit de SFr. **375'094.**

Total des revenus : SFr. **11'279'657**

Total des charges : SFr. **11'654'751**

D'où un excédent de charges de SFr. **375'094.**

Le Président

Le rapporteur

Les membres